

**MÉMOIRE JUSTIFICATION DE L’OFFRE**

**Prestations d’externalisation**

**du stockage d’archives courantes et intermédiaires**

**de l’Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG)**

**Consultation n° 25003**

**Lot n° 1 - Archives courantes et intermédiaires**

**relatives aux ressortissants de l’ONaCVG**

Entreprise :

Nº de SIRET :

Conformément au règlement de consultation, le présent mémoire constitue la justification de l’offre au regard du / des critère(s) suivant(s) :

* Valeur technique (sur 100 points)
* Qualité environnementale (sur 10 points)

Pour mémoire, la pondération des critères est fixée à l’avis d’appel public à la concurrence et au règlement de consultation et la méthode d’analyse au règlement de consultation.

Le présent document constitue un cadre de réponse définissant un contenu que les entreprises sont invitées à respecter. Cependant compte tenu de la diversité des réponses possibles des adaptations de ce document sont tolérées, les informations demandées constituant un minimum.

**En cas de document annexe ou de renvoi, le candidat devra préciser clairement pour chaque question où se trouve la réponse (Indication du document, du numéro de page et du paragraphe).**

**I – La méthodologie mise en œuvre** **(55 points)**

Présentez de manière détaillée :

* D’une part la procédure, de la conservation des archives à leur restitution **(30 points)**
  + La conservation : conditionnement, transfert des archives vers un autre site agréé ; (5 points).
  + La restitution (pour communication, pour rupture ou fin de contrat) ; (15 points) Attention particulière porter au mode de livraison.
  + Le suivi du contrat ; (5 points)
  + Les applications métiers (5 points) Autonomie laisser à l’ONACVG dans la commande des dossiers ?
* D’autre part, faisant ressortir les éléments permettant de garantir **(25 points)** :
  + La fiabilité des prestations (15 points)
  + Le fonctionnement des habilitations, leur communication et leur changement éventuel ; (5 points)
  + La sécurité et la responsabilité lors des opérations de transports des unités d’archives entre les différents sites de l’ONACVG et du candidat (5 points)

**II – Moyens humains mis en œuvre** **(10 points)**

Décrivez précisément le nombre, le profil et les qualifications des personnels du soumissionnaire et de ses sous-traitants éventuels qui exécuteront la prestation (Gestionnaire, commercial)

**III - Descriptif détaillé des conditions de stockage et de conservation des archives (35 points) :**

Décrivez les éléments ci-après :

* Normes climatiques dans les locaux de conservation (température, hygrométrie, ventilation) et luminosité ; (5 points)
* Protection contre les incendies, les dégâts des eaux, la prolifération d’insectes ou de micro-organismes ; (5 points)
* Protection contre le vol et contrôle de l’accès ; (5 points)
* Conditions de visite du ou des bâtiments de conservation aux fins de vérifier leur conformité aux dispositions du marché ; (10 points)
* Nombre de sites de conservation et localisation pour l’ensemble des unités d’archivage ainsi que les modalités envisagées, pratiques et administratives, en cas de transfert des unités d’archives même temporaire ou partiel, dans un autre local que celui mentionnée dans l’offre du candidat ; (5 points)
* Plus largement tout élément ayant contribué à l’agrément SIAF des bâtiments de conservation. (5 points)

**CRITERE QUALITE ENVIRONNEMENTALE**

**Description des mesures prises par le candidat afin réduire son impact sur l’environnement dans le cadre de ses prestations d’archivage (10 points)**

A titre d’exemple, il peut s’agir de performance énergétique des bâtiments abritant les archives, les matériaux utilisés pour la conservation des archives, dématérialisation…